



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 juin 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

Trente-huitième session

18 juin–6 juillet 2018

Point 6 de l'ordre du jour

Examen périodique universel

## Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel\*

### Barbade

#### Additif

#### Observations sur les conclusions et/ou recommandations, engagements et réponses de l'État examiné

---

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition avant d'être envoyée aux services de traduction.



## **Position de la Barbade concernant les recommandations qui lui ont été adressées à la vingt-neuvième session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel**

1. Le Gouvernement barbadien a reçu cent trente-sept (137) recommandations le 19 janvier 2018, au cours de la vingt-neuvième session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel (EPU). Le Comité national de coordination chargé de la promotion des droits de l'homme, mécanisme responsable de l'élaboration des rapports destinés à l'EPU et du suivi des recommandations qui en sont issues, a consulté les parties concernées et présenté le résultat de ses délibérations au Conseil des ministres de la Barbade.

2. La position de la Barbade concernant les recommandations est indiquée ci-dessous, conformément aux directives contenues dans les résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme.

3. Les recommandations reçues au cours du dialogue et énumérées ci-après ont été examinées par la Barbade et recueillent son appui :

- 96.34, 96.35, 96.36, 96.37, 96.38, 96.39, 96.40, 96.57, 96.67, 96.73, 96.74, 96.79, 96.82, 96.86, 96.87, 96.88, 96.89, 96.90, 96.95, 96.97, 96.98, 96.99, 96.100, 96.101, 96.102, 96.103, 96.104, 96.106, 96.107, 96.111, 96.112, 96.114, 96.115, 96.117, 96.118, 96.126, 96.128, 96.131, 96.132, 96.133, 96.134, 96.135, 96.31.

4. Les recommandations suivantes recueillent l'appui de la Barbade, qui considère qu'elles ont déjà été mises en œuvre ou qu'elles sont en train de l'être :

- 96.22, 96.32, 96.41, 96.68, 96.75, 96.76, 96.83, 96.84, 96.85, 96.91, 96.92, 96.93, 96.94, 96.96, 96.108, 96.109, 96.113, 96.116, 96.118, 96.119, 96.120, 96.130.

5. Les recommandations reçues au cours du dialogue et énumérées ci-après ont été examinées par la Barbade, qui en prend note :

- 96.1, 96.2, 96.3, 96.4, 96.5, 96.6, 96.7, 96.8, 96.9, 96.10, 96.11, 96.12, 96.13, 96.14, 96.15, 96.16, 96.17, 96.18, 96.19, 96.20, 96.21, 96.23, 96.24, 96.25, 96.26, 96.27, 96.28, 96.29, 96.30, 96.33, 96.42, 96.43, 96.44, 96.45, 96.46, 96.47, 96.48, 96.49, 96.50, 96.51, 96.52, 96.53, 96.54, 96.55, 96.56, 96.58, 96.59, 96.60, 96.61, 96.62, 96.63, 96.64, 96.65, 96.66, 96.69, 96.70, 96.71, 96.72, 96.77, 96.78, 96.80, 96.81, 96.105, 96.110, 96.121, 96.122, 96.123, 96.124, 96.125, 96.127, 96.129, 96.136, 96.137.